

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 93 (1957)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : E. N. Exposition de travaux d'élèves. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — Appel au peuple I — Conférence Renée Lebel. — Genève : U. I. G. M. : Assemblée administrative annuelle. — «Errare humanum est.» — U. A. E. E. : Assemblée administrative annuelle. — Compte rendu financier 1956-57. — Neuchâtel : Atiaques. — Au Val-de-Travers. — Une utile institution. — Association cantonale neuchâtoise des maîtres d'éducation physique. — Communiqué : Un beau concours. — L'industrialisation et le travail social. — Bibliographie.



PARTIE PÉDAGOGIQUE : Fiches. — A. Chz : Congrès de 1958. L'École et les transformations du monde moderne. — «La jeunesse et la paix du monde». — R. D. : Réforme scolaire en Yougoslavie (I). — J.-J. Dessoulavy : Baden-Powell aurait 100 ans si. — J.-L. Cornaz : Ascension de l'Everest. — Poésies. — Ph. N. : Courriers. — Bibliographie.

Les collègues, — et nous espérons qu'ils seront nombreux — désireux de collaborer à cette enquête qui s'annonce fort intéressante, sont priés de demander les formules avant le 9 mars prochain aux adresses suivantes :

Pour la S.P.V. : Mlle Berthe Mury, Bon-Port 17, Territet.

Pour l'U.I.G. Messieurs : M. Sangsue, 2, rue du Valais, Genève.

Pour l'U.I.G. Dames : Mlle Charmot, 37, rue Prévost-Marti, Genève.

Pour la S.P.N. : M. Marcel Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds.

Pour la S.P.J. : M. Chapuis, Le Noirmont.

Ceux qui connaissent des personnes en contact professionnel avec la jeunesse post-scolaire demanderont, aux mêmes adresses, les questionnaires qui leur sont destinés.

Par avance, le comité de la Société pédagogique romande remercie tous les collègues qui collaboreront à la préparation du rapport en fournissant au rapporteur général des renseignements sans lesquels son travail aurait moins de réel intérêt.

A. Chz.

Congrès de 1958

L'ÉCOLE ET LES TRANSFORMATIONS DU MONDE MODERNE

Le rapporteur général au Congrès de l'an prochain à Genève, M. Pierre Rebetez, directeur de l'École Normale de Delémont, désire travailler en collaboration avec nos sections romandes. Pour établir la situation de fait et connaître aussi objectivement que possible l'influence de la vie moderne sur nos écoliers, il a préparé deux questionnaires d'enquêtes simples qu'il propose l'un à nos collègues, l'autre aux personnes qui reçoivent nos élèves à leur sortie de l'école obligatoire (chefs d'entreprises, de personnel, directeurs de cours, d'écoles professionnelles, etc.).

L'enquête concerne les enfants dès leur entrée à l'école infantine jusqu'à la fin de leur scolarité ; elle demande d'abord quelques renseignements sur le milieu social et économique (rural, mi-urbain et urbain), puis elle prie maîtres et maîtresses de choisir l'enfant qui leur paraît le mieux représenter la situation familiale et l'état d'esprit moyens de la localité et de répondre ensuite aux questions qui n'envisent dès lors que cet élève.

« LA JEUNESSE ET LA PAIX DU MONDE »

Chacun connaît cet excellent journal qui paraît une fois l'an, le 18 mai, depuis 30 ans, pour apporter à nos enfants le Message des écoliers du Pays de Galles, accompagné d'articles courts et variés, anecdotiques ou documentaires, qui renseignent sur les efforts tentés partout pour améliorer la condition humaine et éloigner la guerre.

Ce journal, préparé par l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale, est publié sous les auspices de l'Association suisse pour les Nations Unies et de la Société pédagogique romande.

L'an dernier, un tirage de 25 000 exemplaires n'a pas pu satisfaire toutes les commandes, c'est pourquoi nous prions tous ceux qui désirent offrir le numéro de 1957 à leurs élèves d'adresser le plus tôt possible leur commande (quinze centimes le numéro) à l'Union mondiale de la femme, 37, Quai Wilson, Genève.

La dernière exécution capitale dans le canton de Vaud

Voici le récit de M. Vuillermet, témoin.

Le jugement est rendu le 15 novembre 1867 après des débats passionnés par la Cour criminelle de Moudon.

La Cour au complet et à la majorité légale, prononce :

« L'accusé Héli Freymond, de Saint-Cierges, agriculteur, âgé de 26 ans, précédemment domicilié à Corrençon, actuellement détenu, est condamné à la peine de mort.

Héli Freymond est convaincu d'assassinat par poison. »

Le 29 novembre 1867, la Cour de Cassation a rejeté le recours introduit par Héli F.

Le Grand Conseil rejeté, le 7 janvier 1868, le recours en grâce d'Héli Freymond.

L'exécution est fixée au 10 janvier 1868.

Elle a lieu à Moudon.

« L'exécution a lieu en dehors de la ville, aux abords de la Broye. Un échafaud est dressé ; sur l'un des côtés, un escalier composé de 5 marches, sans appui ; sous l'escalier, une bière courte. Sur l'échafaud, une chaise ; derrière, un solide piquet.

Le jour vient ; la foule, évaluée à 20 000 personnes s'est rapprochée et resserée autour de l'échafaud. L'attente est extraordinairement longue. Le glas commence à sonner à Moudon. Mais comme il n'y a pas de service d'ordre pour maintenir un passage libre au milieu de la foule très dense, le cortège ne peut avancer qu'à grand peine et met un temps infini pour parvenir sur le lieu de l'exécution. Quelle torture pour le condamné !

Le bourreau, seul, a pu passer ; la foule éprouve pour lui un tel sentiment d'horreur qu'elle se tasse afin de ne pas être frôlée par lui.

Puis le condamné paraît. Ses mains sont solidement liées. Freymond est invité à monter sur l'échafaud. Il retarde ce moment, embrasse quelques personnes.

Le bourreau attache le buste de Freymond au piquet qui se trouve derrière la chaise. Il est à main droite du condamné, un peu en recul. Il prend son glaive en main. Ce glaive, il le tient d'abord à la hauteur du cou du condamné et, le reculant horizontalement par un mouvement rapide, il frappe vivement.

Héli Freymond est décapité. La tête est restée à la main de l'aide qui, rapidement, la montre à la foule et la jette ensuite dans la sciure, au pied du cadavre. En même temps, le bourreau a détaché le buste qu'il fait tomber, d'un geste brusque, avec le poing fermé, en avant, dans la sciure, et jette un voile noir sur ces restes.

Le pasteur commence alors son discours par ces paroles : « Le salaire du péché, c'est la mort !... »

Révolution vaudoise

On sait que plusieurs baillis eurent quelques difficultés à surmonter en janvier 1798 pour faire transporter à Berne leurs effets, habits, matériel, meubles, etc. Voici à ce sujet la lettre de l'ex-bailli de Morges, adressée au commandant français à Lausanne par l'intermédiaire de Maurice Glayre.

Thormann cydevant Baillif de Morges au général, commandant à Lausanne.

Berne, 11 février 1798.

Tous mes effets, meubles, linge, habits avec ceux de ma femme, de ma famille, de mes domestiques sont arrêtés à Morges sur votre réquisition à ce que l'on me mande. Me trouvant dans le dénuement le plus absolu de tout, je viens vous prier de vouloir bien permettre qu'ils puissent me parvenir, offrant de donner caution à Morges même pour la valeur du tout qui peut-être évaluée par le Comité de Morges qui a assisté à l'emballage du tout. J'ai l'honneur de vous adresser, Mon Général, le passe-port que la commune de Morges m'a donné à mon départ.

J'ai désiré dans tout le cours de mon administration d'être nommé dans aucune feuille publique. Mais comme, dans ce moment, il m'importe d'être connu de vous, j'ose en appeler au témoignage du baillage que j'ai administré, aux membres qui composent le comité de Lausanne, aux députements du Mont-Blanc, du Jura et de l'Ain, aux différents résidents qui ont été à Genève sur les principes qui m'ont guidés pendant toute mon administration.

J'ose encore vous prier d'accorder un passe-port au nommé César Barrat d'Aubonne, mon cocher, qui est retourné au Pays de Vaud et qui désire me rejoindre. Je vous promets sur ma parole d'honneur qu'il ne sera employé à aucun service militaire quelconque.

Je m'engage à ce que les chevaux qui m'amèneront mes effets retourneront au Pays de Vaud.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Mon Général

Votre très obéissant serviteur
Thormann, cydevant baillif de Morges.

Partie corporative**VAUD****ÉCOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD****Exposition de travaux d'élèves**

Les travaux exécutés pendant l'année scolaire 1956-1957 par les élèves de la section des institutrices pour les classes de travaux à l'aiguille seront exposés à l'École normale, dans la salle de lecture des jeunes gens (rez-de-chaussée, côté ouest), du lundi 11 au mercredi 13 mars. L'exposition sera ouverte au public de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Initiation à l'enseignement de la décoration

Cours 1 : **décoration de galets** - E. Pahud - Cours dédoublé, **première série : aujourd'hui**, 14 h. 15, salle de dessin, Ecole normale, Lausanne.

Apporter : galets du lac (3-12 cm.), 2 pinceaux, godet, chiffon, aquarelle. Fr. 2.50.

Maîtres de dessin vaudois.

Appel au peuple !

En ce début d'année, dans cette période électorale, alors que chaque jour un parti politique vous expose ce qu'il a fait, ce qu'il fait, ce qu'il fera (allez-y ! sans oublier le conditionnel passé 2me forme), je me surprends à vouloir, moi aussi, vous donner notre programme, vous énumérer les questions qui nous préoccupent. Mais notre président, dans son rapport de fin d'année, vous a déjà confié nos soucis principaux. Je n'y reviendrai donc pas.

Permettez-moi, au lieu d'apporter des promesses, de vous demander votre aide pour que nous puissions vous parler, une prochaine fois, non plus de nos projets, mais de ce que vous aurez conquis grâce à votre enthousiasme. Si un comité peut, sur le plan matériel, obtenir seul des améliorations en maniant les chiffres et en raisonnant sagement, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de pédagogie, du plan d'études par exemple.

Il est nécessaire alors que chacun participe, pour que nous puissions étayer nos thèses (quel beau mot) d'observations et d'expériences authentiques, précises et nombreuses.

Qu'est-ce qu'un comité ? Un président, deux secrétaires, un caissier, un bulletinier : une femme et quatre hommes. Vous, par contre, vous êtes mille sept cents, une puissance capable de mener à bien n'importe

quel travail, pourvu qu'elle croie en sa nécessité. Or, il n'est point besoin de vous la démontrer ; les articles de nos collègues Zimmermann et Reichenbach, parus l'an dernier, sont une preuve que l'on ressent un danger, danger qui certes ne s'éloigne pas. Aussi est-il temps de réagir pour que tous nous ayons de la satisfaction dans notre travail.

Le but de cet article n'est pas de bavarder inutilement, mais d'essayer de réveiller les apathiques, de redonner la foi aux sceptiques et de remercier ceux qui, à chaque appel, répondent et collaborent. Nous avons besoin de vous tous, si nous voulons arriver. Voici, selon un journal américain (édition revue et augmentée) les qualités nécessaires pour tuer une association :

1) N'assistez pas aux réunions et, si vous y venez, arrangez-vous pour être en retard ou pour partir avant la fin.

2) Ne lisez aucune information. Méfiez-vous spécialement d'un journal de caractère officiel ou corporatif. Jetez-le dans la corbeille à papier aussitôt reçu.

3) N'acceptez jamais de fonction, vous serez plus à l'aise pour critiquer de l'extérieur.

4) Si vous êtes désigné pour faire partie d'une commission, refusez parce que vous n'avez pas le temps, n'y faites que ce qui est absolument nécessaire.

5) Critiquez et traitez de naïfs ou de prétentieux ceux qui essaient réellement d'aboutir à quelque chose.

6) N'indiquez jamais dans une assemblée votre opinion sur une question importante, mais donnez-la une fois sorti en critiquant ce que vous venez d'entendre et même d'approuver.

Que chacun médite ces six articles et fasse un effort pour que notre société soit toujours plus vivante.

R. P.

Conférence Renée Lebel

Dans le cadre de l'Association de l'Entraide familiale de Pully, Mme Renée Lebel, de Lyon, parlera de « LA PUDEUR ».

Cette causerie aura lieu à Pully, salle du Conseil communal, 2me étage, au Prieuré, le jeudi 7 mars, à 20 h. 15.

Comme de coutume, l'APEF invite très cordialement tous les éducateurs. Entrée libre. Collecte à la sortie pour couvrir les frais.

GENÈVE

U.I.G. — MESSIEURS

Assemblée administrative annuelle

Les membres de la Section sont convoqués en **Assemblée administrative annuelle, le jeudi 7 mars 1957, à 9 h. 30 précises** à la CHESA, 31, rue du Rhône.

Ordre du jour statutaire (voir convocation individuelle).

Cette assemblée est obligatoire pour les membres actifs. Elle sera suivie d'un repas facultatif au cours duquel nous aurons le plaisir de fêter nos collègues Edouard BURKHARDT et William HAUENSTEIN qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite.

Ce repas sera servi à 12 h. 30 au Restaurant du COQ D'OR, 19, rue Pierre-Fatio.

Le Comité.

PROPOSITION NÉGATIVE

Rendez négatives les propositions suivantes :

Tout lui plaît. — Chacun a compris la leçon. — On entendait tous les bruits. — Quelqu'un a ri. — Chacun a répondu à l'appel. — Tous les chasseurs sont rentrés bredouilles. — Nous avons vu des éclairs. — Tout a été arrangé. — Vous recevrez une lettre. — J'ai de l'or dans mon portefeuille-monnaie. — Il y a de la gaîté. — On vendait des cerises au marché.

Rendez affirmatives les propositions suivantes (changez, quand il y a lieu, le pronom indéfini) :

Personne ne pourra vous répondre. — Aucune sommité de nos Alpes n'est restée inaccessible. — Cet épicier ne vend point de vin. — Il n'y a plus de sel. — Nul n'a été consulté. — Rien n'a été prévu. — Personne n'est venu nous accueillir. — On ne voit point de fumée. — Rien ne les intéresse. — Aucun Suisse n'est censé ignorer la loi. — Nous n'avons rencontré personne. — Elle avoue n'avoir rien compris à vos explications. — Nous avons cherché des champignons, mais nous n'en avons point trouvé.

Rendez interrogatives et négatives à la fois les propositions suivantes :

Il y a de la neige sur le Jura. — Vous vous êtes trompé en copiant ce texte. — Ces étrangers, vous les avez renseignés clairement. — Il y a du brouillard dans la plaine. — Les touristes se sont écartés du chemin que nous leur avions indiqué. — Vous vous étiez entièrement consacrés à ce travail ; nous avons pu nous en rendre compte. — On vous prenait pour des garçons bien élevés ; nous nous sommes trompés. — Ils se sont promenés pendant toute la soirée au bord du lac. — Ces champignons, je crois les connaître. — Je m'en irai demain matin. — Je ferme la porte ; nous resterons chez vous un instant.

Mettez la particule négative **ne** dans les phrases où elle manque :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi. — Rien est plus grandiose que le panorama du Gornegrat. — Quand on a pas ce qu'on aime, il faut aimer ce que l'on a. — On est satisfait de soi que lorsqu'on fait plaisir aux autres. — On arrive à posséder des réflexes que si on a consenti de nombreux exercices pour les acquérir. — On ignorait toujours l'heure, car on entendait jamais sonner l'horloge. — On remporte la victoire que lorsqu'on y croit. — Quand on écrit trop vite, on oublie des lettres ou des signes orthographiques. — On apprend jamais assez l'histoire de son pays.

Donnez aux phrases suivantes un tour affirmatif par une substitution de verbe, sans changer le sens.

Ex. : Je n'ai pas confiance en sa parole = Je doute de sa parole.

Pourquoi n'avez-vous pas tenu compte de mes conseils (faire fi). — L'ennemi n'a pas accepté le combat (refuser). — Tu n'as pas tenu ta promesse (faillir à). — Décidément, tu n'as pas de patience (s'impatiser). — Vers la fin de la conférence, l'attention des auditeurs ne se soutient plus (se relâcher, faiblir). — La police ne permet pas aux automobilistes de parquer dans cette rue (interdire). — Pourquoi ne fréquentes-tu plus tes amis ? (négliger). — La conversation n'était plus très animée (lan-guir). — Chez nous, on n'accorde pas encore le droit de vote aux femmes (refuser). — Quand l'industrie traverse une crise, beaucoup d'ouvriers ne travaillent plus (chômer). — Je crains qu'il ne réussisse pas aux examens (échouer). — Vous n'avez pas rempli une formalité importante (omettre). — Ils n'ont pas cédé à la tentation (résister).

Remplacez le verbe par son contraire à la forme négative.

Allons, tranquillise-toi (s'énerver, s'agiter). — Elle s'est donné beaucoup de peine (marchander). — Son chef lui adressait de nombreux reproches (ménager). — Il voit tout (échapper). — Il fut tout de suite d'accord (de le faire dire deux fois). — Tu persistes (démordre). — Nous sommes restés immobiles (broncher). — Il me fallut absolument répondre (se dispenser). — Ces enfants ont tout le nécessaire (manquer). — Un discours doit être préparé de longue date (improviser). — Je prends ses recommandations au sérieux (faire fi).

Remplacez le verbe par son contraire à la forme négative afin d'atténuer l'affirmation.

Vous avez échoué. — Cette personne est âgée. — Je refuse ce cadeau. — Il nous interdit d'entrer dans sa chambre. — Cet élève est intelligent et travailleur. — Votre réponse est fautive. — Je suis leur ennemi. — Nous avons tort de critiquer ce camarade.

« Errare humanum est... »

... et le trésorier, n'étant qu'un homme, a erré en relevant le résumé des opérations. Voici donc en rectification le relevé exact (et définitif !) moins flatteur, hélas... MEA CULPA ! *Le trésorier : P. Haubrechts.*

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS POUR 1956, RECTIFIÉ

1. Cotisations et amendes perçues	3,343.20	
2. Part au bénéfice de l'assurance accidents	1,166.30	
3. Intérêts 1956 à la Caisse d'Epargne	98.96	
4. Intérêts 1956 à la Coop-d'Habitation	10.50	
5. Recettes diverses	3,340.95	
1. Cotisations 1956 à la S.P.R.	2,214.—	
2. Cotisations 1956 aux œuvres	120.—	
3. Indemnité au président pour 1955	300.—	
4. Frais d'impression	974.80	
5. Prime d'assurance responsabilité civile	60.30	
6. Frais de réceptions et délégations	596.75	
7. Frais généraux	4,339.—	
Solde débiteur pour balance Déficit de l'exercice	644.94	
	<hr/>	
	8,604.85	8,604.85

U. A. E. E.

CONVOCATION

Assemblée administrative annuelle

Jeudi 7 mars 1957, à 15 h. 15 précises, Hôtel du Rhône

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du procès-verbal de la précédente séance.
2. Rapport de la présidente.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Discussion et approbation de ces rapports.
6. Rapports des déléguées.
7. Nominations au comité.
8. Nomination d'une vérificatrice des comptes.
9. Nomination de déléguées.
10. Divers et propositions individuelles. (Les propositions individuelles doivent être faites par écrit, avant l'assemblée.)

Nous vous rappelons que la présence à l'assemblée administrative est obligatoire (amende : Fr. 5.—). Les personnes qui, pour une raison valable, ne peuvent y assister, sont priées d'envoyer une excuse écrite à la présidente avant l'assemblée. (Mme H. Meyer de Stadelhofen, 23, av. Beau-Séjour).

La partie administrative sera suivie d'un thé au cours duquel nous aurons le plaisir d'entendre le Groupe choral du corps enseignant, dirigé par M. Dolor.

Nous vous prions de régler le prix du thé au moyen du bulletin de versement annexe (Fr. 2.20), **avant le vendredi 1er mars**, pour nous permettre de commander la pâtisserie d'une façon précise, et **d'apporter le talon du chèque** à l'assemblée, afin de faciliter le contrôle du service.

La présidente :

M. Meyer de Stadelhofen.

Compte rendu financier 1956-57

Profits et pertes		
Cotisations		1,541.—
Amendes		20.—
Thés assemblée		105.60
Divers		22.50
Intérêts Caisse d'Epargne		27.25
Déficit		30.55
		<hr/>
Total		1,746.90
Cotisations aux œuvres et groupements	113.—	
Frais comité (bureau, délégations, déplacements)	669.25	
Divers	13.20	
Assurance	34.20	
Taxes postales	6.25	
Indemnité présidente	200.—	
Cotisations S.P.R.	711.—	
		<hr/>
Total		1,746.90

Bilan

Caisse	168.42	Capital 15-2-56	2,102.95
Chèques postaux	423.22		
Caisse d'Epargne	1,480.76		
Déficit 1956-57	30.55		
	<hr/>		
2,102.95			2,102.95

Les vérificateurs : M. Dumazer

C. Gremaud.

La trésorière : M. Roth.

NEUCHÂTEL

Attaques

Nous le savons. Nos vacances, notre bon temps, nos traitements et tout ce qui peut paraître avantageux dans notre condition d'instituteur sont l'objet d'allusions désobligeantes et d'incessantes jalousies. Que faire contre cette antipathie à l'égard du corps enseignant qui est devenue chronique ? Certes, pas grand-chose.

L'autre jour, un de nos journaux locaux s'en prenait de façon non équivoque à ceux de nos collègues qui ont été sollicités par la rédaction de certains quotidiens de donner de l'école ou de leur région les petits communiqués qui puissent intéresser leurs lecteurs. Lisez plutôt :

« Tel membre du corps enseignant qui pousserait des cris d'indignation si un journaliste tentait de le

remplacer est correspondant régulier de deux ou trois journaux et s'en glorifie. »

« ... Les professions libérales demeurent livrées à la fantaisie de ceux qui ont du toupet ou des relations. »

Le soussigné, qui n'est pas un des incriminés, se sent très libre d'exprimer son opinion et de prendre la défense des collègues visés. Nous savons pertinemment que les correspondants locaux rendent les plus grands services à la presse en lui donnant une foule de renseignements qu'elle ne saurait obtenir par une autre voie. Et le journaliste qui a publié ces lignes généreuses est le premier heureux de pouvoir s'y référer souvent et les utiliser. Or, ce sont les rédactions de journaux elles-mêmes qui réclament la collaboration du corps enseignant dans les localités moyennes ou de moindre importance. Dans bien des cas, per-

a) *Revision.*

1. Comment reconnaît-on les participes passés des verbes forts ? faibles ?
2. Le présent des verbes forts est-il toujours irrégulier ?
3. Comment se forme le futur simple ? le futur antérieur ?
4. Quels verbes ont un impératif irrégulier ?
5. Quels verbes se conjuguent avec être (p. 79 et 142) ?
6. Revoyez les pages 137, 138 (abc), 141 (h), 142, 143.
7. Consultez les pages 144 à 147.
8. Refaites oralement quelques-uns des exercices 28, 36, 49, 51, 57, 75, 89, 90, 91, 96, 97, 132, 153.

b) *Exercices.*

1. *Version.* Du hilfst. — Er hat versprochen. — Wir waren geblieben. — Er wachte auf. — Sie werden gelaufen sein. — ich trug. — Du kannst. — Ihr rennt. — Du hast gegessen. — Du hast dich gesetzt. — Ich hänge. — Er hat gehangen. — Sie haben gelegen. — Sie hat gelegt. — Ich tat. — Wir haben gerufen. — Sie wird heissen. — Du darfst. — Er hat schlafen können. — Steh auf ! — Sprich mit ihnen. — Sie hatten befohlen. — Ich werde ihn ausgelacht haben. — Es war höchste Zeit ! — Es ist verboten, auf den Boden zu spucken. — Er hatte nicht gedacht. — Wisse ! — Du wirst genannt haben. — Pfeife ! — Wir haben gebeten. — Er hiess. — Du schläfst ein.
2. *Thème :* Tu as versé. — Nous sommes montés. — La nuit est tombée. — Je n'aurai pas su. — Il appela. — Vous restâtes. — J'eus pensé à lui. — Bois ! — Ils oublieront de chanter. — Sans avoir parlé. — Il nageait. — Nous étions suspendus. — Il nous fit écrire. — Elle brûlait. — Tu pèses 50 kg. — Ils avaient chanté. — Nous nous serons endormis. — Il croit. — Elle croit. — Les pavots ont crû. — Ils perdirent. — J'entendais pleurer. — Il vit et il crut. — Ne lavais-tu pas ? — Ils ont été debout. — N'aie pas peur ! — Soyons polis ! — Mange et bois ! — Ils ne dormirent pas. — Elle n'oublie rien. — Il ne sait rien du tout.

a) *Revision.*

1. Sens des conjonctions Weil, dass, da, während.
2. Quel est l'ordre des termes dans une subordonnée ?
3. La subord. se place-t-elle en tête de la phrase ?
4. Weil et da marquent la cause : comment choisir ?
5. Quelles sont les conjonctions de coordination ?
6. Quels sont les 2 sens de denn ?
7. Quand emploie-t-on sondern ?
8. Place du verbe après une conjonction de coord. ?
9. Refaites oralement les ex. 24, 31 à 34, 107 à 110, 112, 116, 117 et le thème 11b, 197.

b) *Exercices.*

1. *Version :* Hole die Illustrierte, denn wir wollen sie ansehen. Ich habe keine Zeit, weil wir Besuche erwarten. Da der Kühler leer ist, müssen wir Wasser holen. Wir haben gelernt, dass Europa grösser ist als Australien. Er bemüht sich, sein schönes Messer wieder zu finden, während wir ihn necken. Er schweigt, denn er will nicht antworten. An hölzernen Klammern hangen nicht nur Schweizer, sondern auch französische Zeitungen. Wir glauben nicht, dass er Geige spielen kann. Da macht er einen Klecks. Während die Sonne scheint, bleiben wir im Schatten. Dieser Zug fuhr nicht nach Bern, sondern nach Genf.
2. *Thème :* La maîtresse dit que tu es myope. Il dort parce qu'il est fatigué. Puisque tu as perdu ton couteau, je te prête ces ciseaux. Henri est très fier, car il a reçu des souliers neufs. Vous jouez dehors pendant que nous travaillons à la cuisine. Mes sœurs sont souvent dans l'embaras parce qu'elles oublient leurs cahiers. Puisque vous avez mal aux dents, vous irez chez le dentiste. Je crois qu'il a de nouveau égaré ses lunettes. Ils cherchent un poste d'essence, car ils n'ont plus de benzine. Je n'ai pas de lettre, mais un mandat. On dit qu'il n'y a pas d'escalier dans cette maison. Va chercher de l'eau pendant que nous préparons le foyer. Comme il n'a pas de gobelet, il boit dans une tasse. Fais comme moi ! Pendant que je pèle les pommes de terre, il entasse les pierres.

sonne d'autre ne serait qualifié pour le faire. Le corps enseignant rend donc là des services indéniables et très appréciés. Il faut être, par ailleurs, simpliste et malveillant pour mettre en doute la compétence de ces correspondants régionaux. Et les journalistes eux-mêmes, à maintes occasions, ne s'autorisent-ils pas à parler de pédagogie, à s'ingérer dans notre domaine ? O ironie ! Allons donc ! C'est l'histoire de la paille et de la poutre !

Ce qui nous trouble un peu, c'est de constater qu'on ne manque pas la moindre occasion pour nous attaquer. Et si les motifs font défaut, si le disque est décidément trop usé, on invente. La « folle du logis » accourt pour dresser son échafaudage.

Mais alors, si la profession est un tissu de fils roses et soyeux, si, en soi, elle offre tous les privilèges désirables, si, en plus, elle donne la possibilité de tendre tant de cordes sonores et lucratives à son arc, au grand jamais expliquez-nous la pénurie désespérante, bientôt chronique, elle aussi, dont souffre notre canton et d'autres, et tant et tant de pays ? Nous ne comprenons plus. A moins que nous ne soyons entourés que de jaloux et de méchantes gens qui critiquent pour le seul plaisir d'épancher leur amertume et cracher leur venin. Sincèrement, quelle tristesse nous aurions si nous étions amenés à le croire !

W. G.

Au Val-de-Travers

Admission. — Bienvenue cordiale à M. Marc-Antoine Grandjean, instituteur aux Parcs (St-Sulpice), qui vient d'être reçu dans la S.P.N.

Comité nommé pour 1957. — Président : M. Francis Maire ; caissière : Mlle Reine Renaud ; membres : MM. Georges Bobillier, Georges Müller et Léo Coulot. Tout le comité a été recruté à Couvet.

Délégué au comité central : M. Claude Grandjean, Le Mont-s.-Travers ; suppléant : M. Fernand Vaucher.

W. G.

Une utile institution

La Bibliothèque des Jeunes, inaugurée en 1953 à La Chaux-de-Fonds, a rencontré une telle faveur qu'il a fallu en agrandir les locaux.

En effet, ce sont environ 30 000 volumes qui sont prêtés annuellement et, depuis l'an passé, le nombre des abonnés s'est augmenté de plus de 500 ; En outre, des locaux de lecture sont mis à la disposition des jeunes, des expositions sont ouvertes spécialement à leur intention, des séances hebdomadaires sont organisées pour l'audition de contes par disques qui ont un énorme succès.

Voilà certainement une initiative digne d'être imitée.

W. G.

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Une chute de neige nous incite à organiser un cours de ski à la Vue-des-Alpes, le dimanche 27 janvier. Mais cette année, où le temps est si variable, il se

met à pleuvoir dès le samedi soir ; le n° 11 consulté par les indécis annonce que le cours aura lieu tout de même.

Dès 9 heures, les quelque cinquante participants arrivent de toutes les régions du canton et sont répartis en quatre groupes. Peu nombreux furent ceux qui manquèrent à l'appel. Les conditions de neige sont si mauvaises que chaque groupe ayant trouvé la pente de son choix, et l'ayant préparée, ne l'abandonnera pas de la journée. Le temps aussi n'est pas favorable : il pleut, il neige tour à tour, et le vent souffle violemment. Nous sommes tous si absorbés par notre travail, les démonstrations et explications de nos instructeurs, que nous nous en apercevons à peine. Ne faut-il pas exercer le « Wedeln » et essayer cette nouvelle technique si commentée et enviée !

A midi, le repas pris au restaurant de la Vue-des-Alpes apaise les estomacs affamés et permet la reprise du travail jusqu'à 17 heures. Il est réjouissant de constater que le corps enseignant n'a pas peur d'affronter le mauvais temps et de consacrer un dimanche à son perfectionnement ; personne du reste ne regretta cette journée de bon travail et de belle camaraderie.

Nos remerciements et notre reconnaissance s'en vont aux instructeurs toujours dévoués et compétents : MM. Albert Müller, Georges Montandon, Marcel Rutti et Gaston Cuhe, de même qu'à notre président technique, M. André Vuille, organisateur du cours.

Une semaine plus tard, soit le dimanche 3 février, nous nous retrouvons à la patinoire des Mélèzes, à La Chaux-de-Fonds. Cette fois — comme pour tous les autres cours de patinage — il fait beau temps et à certains moments si chaud que vestes et pullovers sont superflus. Nous prenons une belle revanche sur la semaine précédente.

Malgré la place assez restreinte — il faut tout de même laisser patiner les habitués — nous travaillons en quatre groupes sous la direction de MM. André Vuille, Fritz Meyer, Francis Wolf et de Mlle Colette Monnier.

Suivant les capacités des participants — ils sont aussi une cinquantaine — la simple marche avant et arrière, les balancés, les trois, le pas de quatorze, la valse, etc. sont exercés avec application. Les progrès sont sensibles malgré le peu de temps dont nous disposons ; à 13 heures nous devons quitter la patinoire et nous retrouver en ville pour un excellent repas réparateur. Nous adressons aussi nos remerciements aux dévoués moniteurs qui mettent le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs collègues.

Les jeunes membres du corps enseignant se sont intéressés à nos cours et les habitués ne les ont pas abandonnés. C'est pourquoi la participation fut si forte, dépassant tout ce que nous avons atteint jusqu'ici. C'est aussi un encouragement pour les organisateurs qui vous donnent rendez-vous à la saison prochaine.

C. M.

COMMUNIQUÉ

Un beau concours

Les écoliers de Suisse romande ont eu l'occasion de participer récemment à un grand concours dont le thème était « La forêt ». Ce concours, proposé par « L'Ecolier Romand », a prouvé une fois de plus combien les jeunes peuvent s'enthousiasmer pour un travail de recherche ou de bricolage, la joie qu'ils ont

à travailler en équipes ; un tel concours, bien fait pour développer leurs facultés d'observation, leur a suggéré des idées extraordinaires et originales. Une grande partie des travaux reçus sont remarquables : collections très complètes et savamment présentées, planches descriptives, squelette de renard patiemment reconstitué, bricolages très poussés sur le thème des bois, etc.

a) *Revision.*

1. Revoyez à froid la page 42 et dites dans quelles circonstances on emploie als, wenn (2 sens) et ob.
2. Quels sont les 2 sens de wenn ?
3. A quels temps faut-il traduire « quand » par « wenn » ?
4. Liste des mots interrogatifs connus.
5. Refaites oralement les ex. 118 à 122, 143, 157, 160.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Wenn man kurzzeitig ist, muss man eine Brille tragen. Als sie kamen, schliefen wir noch. Wenn es regnet, bleiben wir zu Hause. Ich weiss nicht mehr, ob er alt oder jung ist. Wir haben gar nicht gehört, als er gefallen ist. Ihr werdet ihn nicht sehen, wenn er abfahren wird. Hast du sie gerufen, als sie vorbeigegangen ist ? Wir wissen nicht, wer vorübergegangen ist. Wir mögen nicht wissen, wann du abgereist bist. Schau, wem ich helfe. Ich frage dich, wen du siehst. Siehst du, ob sie ihren Mantel angezogen hat ? Wenn du kommst, werden wir zusammen arbeiten. Er nahm seinen Hund nicht, wenn er zu uns kam. Er hat sein Rad nicht genommen, als er zu uns gekommen ist.

2. *Thème* : Quand le vent soufflait, le cerf-volant montait rapidement. Quand Doris avait de la fièvre, elle restait au lit. Il m'a rendu 3 francs quand j'ai payé. Si tu as faim, mange du pain et du beurre. Personne ne sait qui les a servis. S'il neige, nous jouerons du violon. Quand il est parti, sa mère pleurait. Je voudrais savoir à qui vous écrivez. Il a oublié une pièce quand il a changé son billet de 100 fr. Quand il déboutonna son manteau, nous vîmes qu'il était blessé. Sais-tu si on nous entend ? Si notre lettre est trop lourde, ouvrez-la. Prenez un manteau si vous n'avez pas de parapluie. Demandez-lui quand le train part. Nous ne savons pas du tout où il va. Il nous a rendu visite lorsque ma mère était malade.

a) *Revision.*

1. Comment se forme le passif ?
2. A quelle condition une proposition peut-elle prendre la forme passive ?
3. Qu'est-ce qu'un verbe transitif ?
4. Lorsqu'on passe de la forme active à la forme passive, que deviennent le sujet et le cpl. d'objet direct ?
5. Quel rôle joue la préposition *von* ?
6. Quand le passif se forme-t-il avec l'aux. *sein* ?
7. Refaites oralement les ex. 125 à 131, 134, 152, 185.

b) *Exercices.*

1. *Version* (transcrire aussi à la forme active) : Die Feder wird vom Lehrer gegriffen. Seine Mutter wird von euch geholfen. Der Stein wurde von diesem Kinde geworfen. Die Türe ist geschlossen. Das Fenster wurde vom Prinzen aufgemacht. Die Früchte werden vom Regen verdorben. Von meiner Schwester wurde die Fünfzigfrankennote verloren. Heute morgen wurden die Hemden und Socken von der Magd gewaschen. Ein Zehnrappenstück wird vom Kaufmann zurückgegeben. Ich wurde zum Geburtstag meines Freundes eingeladen. Du wirst gleich vom Schutzmann gefragt. Ein schöner Braten wurde auf den Tisch gebracht. Alle Wörterbücher sind verkauft. Das Matherhorn wurde von der ganzen Klasse bewundert. Wird der Reisende bedient ?

2. *Thème* (traduire chaque fois par le passif) : Le fonctionnaire oblitère notre timbre. Ma mère est auscultée par le docteur Sutter. Le blessé fut porté dans un corridor. J'invite tous mes amis le 10 août. Nous poussâmes la barque vers la rive. Ils cuisent les pommes de terre dans le foyer. On entend de la musique dans le jardin. Voit-on le Wildhorn à travers le brouillard ? Mon frère est appelé par le professeur Bodmer. Les fruits étaient cueillis par des malades. Toutes les bouteilles furent remplies par le pharmacien. Avez-vous cueilli quelques fleurs pour l'anniversaire de François ? Par qui le char est-il tiré ? On mesure la hauteur de l'arbre. Quelle langue étrangère vos élèves apprennent-ils ? Ne connaît-on pas cet éclaircur ? Nous changeons le billet de mille francs à la banque.

Voici le palmarès :

Travaux collectifs

Premiers prix ex æquo : Primaire supérieure Genolier (Vd), 4e année primaire Dombresson (Ne) ; 2es prix ex æquo : 8e et 9e années garçons, Peseux (Ne), 7e classe école Cayla, Genève ; 3es prix ex æquo : 5e année mixte, collège Maladière, Neuchâtel ; classe de Mme Matthey, Valangin (Ne) ; classe de Mlle Perriraz, Prangins (Vd) ; 4es prix ex æquo : 4e année primaire, Cormoret (J.b.) ; classe élémentaire, Les Marécottes (Vs) ; 5e prix : classe de Mlle Keller, Delémont ; 6e prix : Union Cadette, Cortébert (J.b.) ; 7es prix ex æquo : classe de M. Krieger, Le Chaluet-s.-Court (J.b.) ; 6e primaire, cours sup. filles, Bourg (Fbg) ; 8e prix : primaire supérieure, Bussigny ; 9e prix : école primaire, classe III, Court (J.b.) et classe de Sr Marie Cécilia, Val d'Illiez (Vs) ; 10es prix ex æquo : 3e année primaire inférieure, Le Bémont (J.b.) ; 4e et 5e années primaire, Versoix (Ge).

Prix spéciaux : Le Nid, Lully-s.-Morges, et classe spéciale collège de Bellevaux, Lausanne.

Travaux individuels

1ers prix : Pascal Vallotton, Saint-Dié, France ; Daniel Plattner, Yverdon ; 2e prix : Eric Mérimat, Lausanne ; 3es prix : Daniel et Gabriel Gaille, Provence ; Bernard Perrinjaquet, Lausanne ; 4e prix : Ursula Köhl, Monthey (Vs) ; 5e prix : Alain et Pierre Léchenne, Scut, Glovelier ; 6es prix : Jean-Jacques Kurz, Genève ; Christiane Plater, Lausanne ; 7e prix : Françoise Brocard, Clarens ; 8e prix : Jean-Jacques Duc, Chanel-s.-Morges ; 9es prix : Ulrich Steiner, Cormoret ; Anaïs Diserens et Annie Jossevelt, Moudon ; 10e prix : Jean-Pierre Calame, Dombresson ; 11e prix : Béatrice Roulet, Bienne.

Viennent ensuite : Madeleine Bernex, Les Diablerets ; Marcel Liengme, Cormoret ; Frédy Giaouque, Savagnier ; Jean-Claude Petterson, Clarens ; Antoine Weber, Neuchâtel ; Muriel Patry, Genève ; Madeleine Jacot, Lausanne ; Rose-Alice Bornet, Château-d'Ex ; Monique Ribordy, La Tour-de-Peilz ; Pierre-A. Mouchet, Cortaillod ; Léonard Montavon, Delémont ; Thérèse Nègre, Genève ; Denis Horisberger, Neuchâtel ; E. Hofer, Cortébert ; Francis Sunier et Pierre-A. Wenger, Cormoret ; André Fivaz, Corseaux ; Jacques Mérimat, Lausanne ; Claude Porchet et Daniel Burgi, Lausanne.

L'industrialisation et le travail social

L'automne dernier s'est tenue à Munich la VIII^{me} session de la Conférence internationale pour le Travail social. Près de 3 000 personnes, représentant 55 pays (la Suisse était représentée par une délégation de 50 personnes) ont participé à cette imposante assemblée.

Voici résumé le travail de quelques groupes d'études prévus (d'après le *Messenger social* du 26-10-56) :

L'orientation professionnelle des jeunes

Les problèmes posés par le développement du machinisme et par l'automatisation préoccupent de plus en plus les jeunes. La notion de métier telle que notre droit suisse l'a mise récemment encore en honneur dans la loi sur la formation professionnelle, est remplacée, dans la réalité, par la notion d'un type d'emploi polyvalent. La fonction que le jeune doit envisager dépend bien plutôt des gestes, des qualités personnelles et des techniques de base. Les offices d'orientation professionnelle sont donc placés devant une tâche

qui évolue de jour en jour et les conseils qu'ils donnent ne devront pas être toujours fondés sur l'acquisition d'un métier bien déterminé, mais bien plutôt sur un ensemble d'aptitudes et de qualités que le sujet peut présenter. Après un appel qui devient presque un refrain à la coopération des pouvoirs publics et de l'industrie privée afin d'assurer une meilleure orientation professionnelle aux jeunes, le groupe d'études attire l'attention de chacun sur l'importance de l'orientation professionnelle, orientation qui aidera à assurer l'équilibre du monde de demain.

Le travail à mi-temps de la mère de famille

Ce groupe d'études a examiné le détail de cette question, sans prendre une position bien nette, soit en faveur, soit contre le travail de la mère de famille. La seule interdiction que le groupe ait désirée est celle qui obligerait une mère dont l'enfant a moins de 3 ans de demeurer loin de son foyer. Pour le reste, le groupe a demandé que les services sociaux de garderie d'enfants soient développés en faveur des mères qui travaillent à mi-temps. De plus, le groupe a proclamé la nécessité de conseiller les mères de famille soit avant, soit pendant leurs heures de travail à mi-temps, afin que l'unité de la vie de famille soit sauvegardée.

Migration des travailleurs ruraux vers les villes

Cette question est l'une des plus graves de l'économie moderne, qui, de plus en plus, attire les ruraux à la ville. Cette attraction est à la fois une nécessité et un mirage, si bien que le groupe d'études demande que les populations de la campagne soient renseignées d'une façon exacte sur les conditions qu'elles trouveront à la ville avant qu'elles ne s'y rendent. D'autre part, lorsque le départ a été décidé, il convient de lever les difficultés qui peuvent résulter de cette migration, afin que l'immigré, dans son nouveau milieu, puisse développer sa vie de famille d'une façon normale.

Ces quelques considérations, fort résumées, nous permettent de réfléchir au problème de l'arrivée à Genève des populations rurales. Ces dernières se heurtent à un milieu qui leur est très différent et, fréquemment, les effets désastreux de ces heurts se marquent dans la vie des familles transplantées.

(Service de presse du Cartel romand
d'Hygiène sociale et morale.)

BIBLIOGRAPHIE

Paedagogica belgica academica, par le Pr R.-L. Plancke Anvers (de Sikkell) 1956.

Ce sixième fascicule est consacré aux dissertations et mémoires universitaires présentés par les docteurs et licenciés en sciences pédagogiques ainsi que par les docteurs et licenciés en sciences psychologiques, pour autant que le sujet ait trait à la pédagogie ou à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

C'est donc une bibliographie avec un résumé très succinct de tous les travaux donnés en 1955 aux Universités libre de Bruxelles, catholique de Louvain et à celles de l'Etat de Gand et de Liège.

Cette liste donne une idée très complète des recherches entreprises par les universitaires belges dans le domaine de la pédagogie expérimentale, et elle est fort intéressante pour qui veut se rendre compte des directions dans lesquelles se porte leur effort.

Partie pédagogique

RÉFORME SCOLAIRE EN YOUGOSLAVIE (I)**I. — ORGANISATION
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

La Yougoslavie est un Etat fédératif analogue au nôtre constitué par les six républiques populaires de Serbie, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine.

L'organisation politique et économique du pays est caractérisée par une décentralisation administrative poussée à ses extrêmes limites et par la gérance des moyens de production, des entreprises et des institutions par la collectivité.

C'est ainsi que le 1er janvier 1953, le ministère fédéral de l'Instruction publique a été supprimé et remplacé par un Comité pour l'éducation élu par l'Assemblée fédérale. A la tête de l'administration de l'Instruction publique de chacune des six républiques se trouve un Conseil pour l'Instruction, la Science et la Culture, élu par les Assemblées législatives de chacune d'elles.

Les villes, les communes et les arrondissements possèdent à leur tour des conseils pour l'éducation et la culture qui constituent les organes suprêmes de l'éducation dans leur circonscription ; ils sont composés de représentants délégués par différentes associations et institutions et dirigent toutes les institutions préscolaires, les écoles primaires, les écoles de huit ans, les écoles secondaires et les écoles professionnelles des arrondissements ou des villes. A ces conseils sont adjoints des inspecteurs primaires et à ceux des villes d'une certaine importance, des inspecteurs pour les écoles de huit ans, pour les lycées et les autres écoles secondaires. Les conseils s'occupent aussi de la construction des bâtiments scolaires, du développement du réseau scolaire, des besoins en matériel et procèdent aux nominations et mutations du personnel enseignant de leur arrondissement ou de leur ville. L'administration directe des écoles est assurée par les Comités scolaires créés au sein de celles-ci.

Les Comités scolaires se composent de 7 à 19 membres et comprennent : a) des membres désignés par le comité populaire compétent (organe de base de la commune) sur proposition du Conseil pour l'éducation et la culture ; b) des membres élus par les citoyens et les parents ; c) des membres élus par le Conseil des maîtres ; d) le directeur de l'école. Le Comité scolaire des écoles professionnelles comprend un certain nombre de membres élus par les conseils ouvriers, et celui des écoles secondaires, un élève élu par ses camarades.

Les membres des Comités scolaires rendent compte de leur travail et de l'activité de l'école aux corps qui les ont élus.

Les Comités scolaires surveillent l'ensemble de l'activité et de la vie des écoles, examinent les résultats obtenus et prennent des mesures en vue de développer l'Instruction et l'éducation : conditions matérielle de l'école, protection sanitaire et sociale des élèves, fréquentation obligatoire de l'école. Ils établissent le budget et en assurent l'exécution, veillent au recrutement des maîtres et à la collaboration de l'école avec les organisations économiques et culturelles. Ils examinent les plaintes des parents, des maîtres et des élèves ainsi que les requêtes et proposi-

tions des citoyens sur les questions intéressant le fonctionnement de l'école.

Le Conseil des maîtres comprend tout le personnel enseignant d'une école, car la loi part du principe que, dans la vie quotidienne de l'école et dans l'organisation de l'enseignement et de l'éducation, le rôle dominant appartient au corps enseignant. C'est lui qui doit veiller à l'application, à l'amélioration et à la coordination du programme, au choix des méthodes appropriées, notamment celles qui stimulent l'activité des élèves. Il contrôle l'application des lois et des règlements, se rend compte du travail qui se fait dans les classes, contribue au perfectionnement professionnel et pédagogique du personnel enseignant à la vie sociale, culturelle et artistique et à la conduite des élèves, organise les réunions entre élèves et parents, examine les propositions des communautés d'élèves et autres associations, etc.

Les Conseils des maîtres ont le droit de surseoir provisoirement à telle ou telle décision du Comité scolaire, en la soumettant immédiatement au Conseil pour l'éducation et la culture compétent.

Dans chaque école la direction est chargée, entre autres, d'exercer le contrôle pédagogique et administratif, de présider les séances du Conseil des maîtres, de veiller à l'application des lois et des règlements et des directives des organes compétents, ainsi qu'à l'exécution des décisions et des recommandations du Comité scolaire et du Conseil des maîtres.

D'autre part, enfin, en vue de développer l'initiative, l'indépendance, la discipline consciente et la responsabilité des élèves, ainsi que leur aide active aux membres du corps enseignant dans la réalisation des tâches dévolues à l'école, les élèves des écoles secondaires et de toutes les écoles professionnelles s'organisent en communautés d'élèves par classe et par école. Dans leurs réunions, ces communautés d'élèves discutent toutes les questions concernant le travail et la vie de l'école.

Par l'entremise des membres qu'elle élit à cette fin, la communauté d'élèves soumet des rapports au Conseil de classe, au Conseil des maîtres et au Comité scolaire sur son activité et ses opinions, formule des avis et des propositions et prend part à la discussion de ces propositions.

La préoccupation principale des autorités scolaires et politiques yougoslaves est actuellement d'appliquer une loi fédérale ayant institué une école unique obligatoire de 7 à 15 ans qui doit progressivement remplacer le système scolaire antérieur (école primaire de 4 ans à laquelle font suite — pas partout ! — les écoles primaires supérieures et les degrés inférieurs de l'enseignement secondaire).

II. — L'ÉCOLE UNIQUE DE HUIT ANS

Les changements intervenus dans la structure politique et sociale de la Yougoslavie ont créé de nouvelles conditions d'existence civique et économique et fait naître pour chaque citoyen de nouveaux devoirs. Du fait de la décentralisation, de la remise de la gestion des entreprises aux conseils de travailleurs élus, la part de responsabilité de chacun s'est considérablement augmentée. Il est clair qu'une organisation sociale de cette nature ne pourra subsister et prospé-

rer dans l'esprit où elle a été conçue — lequel me paraît différent de ce que nous en pensons en Europe occidentale! — que si chaque membre de la communauté est conscient de ses responsabilités et apte à faire face à celles-ci. C'est au premier chef un problème d'éducation. D'autre part, la Yougoslavie dont certaines régions ont été systématiquement dévastées se relève de ses ruines au rythme que lui permet une situation économique encore fort précaire. Le développement rapide de la production et de l'industrialisation est une question vitale. Les ressources ne manquent pas; leur mise en valeur est une autre affaire.

Comme les autres pays sous-développés, la Yougoslavie va réaliser son équipement technique en brûlant les étapes. Ici, beaucoup plus qu'ailleurs encore, se pose le problème d'une classe ouvrière instruite, celui de la formation de cadres techniquement et moralement préparés à faire face aux dures réalités de la vie économique et de la concurrence internationale. Et c'est encore un problème d'éducation qui précède et rejoint celui du développement de l'enseignement technique et professionnel. On comprend dès lors pourquoi tout ce qui a trait à la réforme scolaire intéresse au plus haut point tous les milieux de la population.

Or, l'évolution de l'instruction publique et de l'enseignement dans leur esprit, leurs programmes, leurs méthodes, n'a pas été parallèle à celle de la vie politique et économique.

Une commission parlementaire fédérale composée de députés et d'experts a donc établi un avant-projet fondé sur l'obligation, pour une société qui se refuse au cloisonnement de ses membres en classes sociales, de donner à chaque enfant, à chaque adolescent, toute la culture qu'il est capable d'assimiler.

« En partant de ce point de vue, l'enseignement obligatoire de 8 ans doit s'occuper de tous les enfants avec le même souci de responsabilité à l'égard de leur instruction et de leur éducation, tout en tenant compte des différences d'intérêts et d'aptitudes.

» L'école obligatoire de 8 ans, par ses éléments fondamentaux, sa physionomie intérieure et ses méthodes de travail, ne doit pas se subordonner à une seule catégorie d'élèves ou s'orienter principalement vers une préparation au lycée en négligeant comme de moindre valeur les autres catégories d'élèves poussés par leurs intérêts et leurs aptitudes vers d'autres voies scolaires ou professionnelles. »

Cette école de huit ans est donc le premier degré du système scolaire; le second étant constitué par les écoles secondaires de culture générale et les établissements d'enseignement technique et professionnel. Elle doit avoir sa fin en elle-même et dispenser à tous une culture générale de base identique rendant possible et aisée l'entrée dans l'activité professionnelle ou la suite des études dans les diverses institutions scolaires, celles-ci se raccordant sur celles-là.

Les extraits suivants d'un exposé des motifs de la Commission de réforme scolaire au Parlement fédéral précisent l'esprit dans lequel la réforme est conçue :

« La fonction des écoles d'enseignement obligatoire ne peut pas être seulement de donner un savoir purement livresque ni de se limiter à l'instruction proprement dite, les buts éducatifs de l'école ayant la même importance. Instruction et éducation à l'école doivent former un ensemble uni, harmonieux dont toutes les composantes convergent vers un même but : la formation d'une personnalité humaine universelle.

» ... L'époque actuelle est caractérisée par l'accrois-

sement de plus en plus rapide et l'aspect révolutionnaire des forces de production, par le rôle, la place et l'influence de plus en plus importante des sciences et de la technique, non seulement sur les conditions matérielles de la vie, mais aussi sur le mode de vivre en général.

» ... Dans les phases antérieures du développement social, la manière d'exécuter des opérations de production restait la même pendant une période relativement longue, au moins pendant la vie d'une génération. La science et la technique contemporaines révolutionnent, avec une vitesse croissante, les conditions du travail, les opérations et les procédés techniques.

» ... Il en résulte la nécessité de donner un caractère différent aux études générales, de les concevoir conformes aux exigences de la vie contemporaine pour que, dans l'éducation du citoyen, les sciences naturelles et la technique occupent une place plus importante et que les élèves acquièrent des connaissances plus étendues des réalisations scientifiques et techniques pour accéder à la vie culturelle.

» ... La tâche de l'école est de donner les notions fondamentales concernant la nature et la société, non pas en fournissant une grande quantité de faits et un savoir purement livresque, mais en consacrant la plus grande attention aux méthodes, à l'acquisition d'habitudes, de réflexions, en donnant les connaissances fondamentales et en développant en même temps tout le potentiel vital et spirituel des élèves : développement d'une curiosité permanente, de l'esprit critique et des habitudes de travail. En conclusion, former des personnalités à qui le savoir servira de base pour leur activité pratique, dont l'esprit tendra vers la découverte de connaissances nouvelles. En un mot, des êtres aptes à conquérir et connaître tout ce qui est neuf. »

De ce mémoire, remarquablement pensé, que toutes les autorités scolaires des démocraties occidentales devraient lire et méditer, tant il apporte de vues justes sinon nouvelles sur la nécessité d'adapter les institutions scolaires aux conditions de la vie contemporaine, et celle de tenir compte des progrès des sciences pédagogiques pour lutter avec succès contre un traditionalisme dont la nocivité va grandissant, il faudrait relever d'autres passages importants :

« ... L'avis de la Commission est que, pour obtenir les formes d'activité les plus souhaitables dans les écoles obligatoires de huit ans, il faut partir de la conception pédagogique suivante :

» Il n'est pas permis de traiter l'élève comme un objet, comme un élément passif, comme « matière première » du processus éducatif, mais il faut regarder en lui l'être vivant qui a ses penchants et ses tendances, sa volonté et ses intérêts et qui, par là et grâce à des méthodes et à une atmosphère scolaire favorables, peut devenir un membre actif et conscient de la communauté scolaire.

» ... L'enseignement et la vie scolaire doivent éveiller chez les jeunes gens toutes leurs facultés créatrices. Le rôle du maître, le côté essentiel de son travail, ne consiste pas à enseigner à ses élèves pendant les heures de classe un grand nombre de faits et celui de l'élève n'est pas d'écouter, de retenir la matière enseignée. Le maître n'est pas avant tout un bon conférencier et les élèves un bon public. Le processus éducatif doit amener les élèves à être indépendants dans leur travail, à savoir observer les faits, et les phénomènes. Il faut que des ateliers et le jardin de l'école soient à leur disposition. Le maître n'est que l'orga-

nisateur du travail et le guide de l'élève, il l'aide à comprendre et à systématiser les phénomènes naturels et sociaux dans la mesure du possible, compte tenu de son âge.

» ... La Commission de Réforme de l'Enseignement accepte donc le principe des méthodes actives dans le processus éducatif, le principe de l'activité consciente de l'élève, ce qui a déjà été admis dans la Loi générale concernant la gestion des écoles qui dit que tous les professeurs « sont responsables du développement » des formes et méthodes d'enseignement qui stimulent » l'initiative, l'activité et la responsabilité des élèves. »

» ... Il faut éliminer le système où prédomine la conception : « à apprendre de — à », où les élèves récitent leurs leçons pour obtenir une note, et où le classement des élèves n'est que formel. Il faut, au contraire, que le processus éducatif soit plus différencié, et que l'enseignement ex cathedra et les manuels n'en forment qu'un des aspects. Ce processus plus différencié doit être fondé sur :

» — Le travail en groupes, le travail de séminaire dans les années terminales, le travail individuel et en groupes accompagnés d'observations, d'expériences, d'échanges d'opinions, de discussions, avec la collaboration discrète du professeur, le travail dans les ateliers, laboratoires, collections, jardin scolaire, etc. ;

» — Les visites fréquentes des installations industrielles, des exploitations agricoles, des institutions sanitaires, sociales, culturelles, etc., afin de familiariser les élèves avec l'organisation sociale et le travail humain. Ces visites pourraient éveiller chez les élèves le désir d'y participer activement. C'est en même temps la voie la plus efficace pour faire pénétrer la vie dans les écoles.

» ... L'école ne peut pas se permettre de passer outre au fait que tout âge doit être pleinement vécu. Il va sans dire que cela vaut aussi pour l'enfance et l'adolescence qui doivent être vécues en harmonie avec leurs exigences spécifiques. Tout âge pleinement vécu apporte au suivant une personnalité plus complète. »

R. D.

Baden-Powell aurait 100 ans si...

Le 22 février 1957, tous les éclaireurs du monde, et avec eux toutes les éclaireuses, commémoreront le 100^e anniversaire de la naissance de leur « Chief », Lord Robert Baden-Powell of Gilwell. Tous ils auront pour lui une pensée de reconnaissance. A celui qui les a si bien compris, ils diront *merci* de leur avoir donné le scoutisme.

Vie extraordinaire, vie aventureuse que celle du fondateur du scoutisme. Elève turbulent au Collège, officier de l'armée de Sa Majesté aux Indes, en Afrique du Sud, en Méditerranée, il devient le plus jeune major-général de l'armée anglaise.

C'est dans la « malheureuse affaire » (comme il le dit lui-même) de la guerre des Boers et du siège de Mafeking que B.-P. soutint à la tête de ses troupes, qu'il eut l'idée d'utiliser de jeunes adolescents dans la ville assiégée, à toutes les besognes auxiliaires de plantons, de postiers ou d'estafettes.

Et c'est peu à peu, par une lente évolution de dix années, que le héros du Transvaal devint le fondateur du scoutisme. En 1910 d'ailleurs, B.-P. quitte la carrière militaire pour se consacrer aux éclaireurs : en effet l'essor prodigieux du mouvement scout en trois ans montrait clairement au général qu'il était où se trouvait son véritable avenir. Dès lors, Baden-Powell est devenu pour tous les jeunes le Chief : hâlé, tanné, recuit par le soleil des tropiques et des fièvres, il a le visage ridé, l'œil ironique, le sourire indulgent. Fin observateur il voit tout, observe tout. Il est rompu aux sports, au sport pour le sport, et non pas au sport pour la compétition. Il aime la vie simple, et même dans sa confortable demeure anglaise, il lui arrive de tirer son lit de camp sur la véranda pour dormir en plein-air. Incapable de rester sans rien faire, il étudie, bricole, dessine, écrit des livres, répond journalièrement à une volumineuse correspondance. Son don d'observateur est légendaire. Il sait écouter, regarder, et... se taire ! Il amasse ainsi une foule d'expériences et de souvenirs. Quand en 1932, il doit rendre visite aux éclaireurs suisses réunis en camp national à Genève, il n'a pas manqué de nous le montrer. A la gare de Cornavin, un groupe d'éclaireurs l'attend, mais dans ce groupe un garçon vient de perdre une pièce de 50 cts. Toute la bande se démène lorsqu'un vieux monsieur, montrant du doigt les dix sous égarés met tout le monde à

l'aise... C'est B.-P. que personne n'avait reconnu parce qu'habillé d'une simple veste de pêcheur !

L'humour est pour B.-P. la qualité maîtresse du gentleman. Homme foncièrement simple et loyal, il accueille tous les honneurs sans changer pour autant son mode de vie.

Au jamboree de 1929, à Liverpool, devant les 50 000 participants hurlant leur joie, leur enthousiasme, B.-P. est anobli par le roi et créé baron. Les éclaireurs danois y prennent l'initiative d'ouvrir une immense souscription pour offrir un cadeau à B.-P. Mais quel cadeau lui faire ? Avec diplomatie on va donc trouver Lady B.-P. Elle ne sait que dire mais se renseigne. « Ce que je désire ? Ma foi, une paire de bretelles ! J'ai cassé les miennes ! » La chose ne met qu'un instant pour faire le tour du camp. Peu après, au défilé, on voit sortir des rangs un grand chef qui lui remet solennellement la paire de bretelles ! Acclamations sans fin ! Après quoi, aux éclaireurs massés devant lui, B.-P. déclare : « Je suis le plus riche de la terre, non pas parce que j'ai reçu de superbes présents, mais parce que je possède l'amitié de deux millions de garçons ! »

Et puis toute sa vie se confond avec celle du scoutisme, et ses joies personnelles, son mariage, la naissance de ses enfants, sont célébrées comme des fêtes de famille par les scouts du monde entier.

La fin de sa vie, il la passa au Kenya où il mourut le 8 janvier 1941 et où il repose encore. Mais il laissa aux scouts un message, un très beau message, toujours actuel. Il le laisse aux scouts, mais à travers eux à la jeunesse du monde entier pour que celle-ci établisse la vraie paix. Qu'on le relise donc, ce message, et qu'on en tire profit !

« J'ai eu une vie très heureuse et je voudrais qu'on en puisse dire autant de chacun de vous. Je crois que Dieu vous a placés dans ce monde pour y être heureux et jouir de la vie. Ce n'est ni la richesse, ni le succès, ni l'indulgence envers soi-même qui créent le bonheur. Vous y arriverez tout d'abord en faisant de vous, dès l'enfance, des êtres forts et sains qui pourront plus tard se rendre utiles, et jouir ainsi de la vie lorsqu'ils seront des hommes. L'étude de la nature vous apprendra que Dieu a créé des choses belles et merveilleuses afin que vous en jouissiez. Contentez-vous de ce que vous avez

et faites-en le meilleur usage possible. Regardez le beau côté des choses plutôt que le côté sombre. Mais la meilleure manière d'atteindre le bonheur est de le répandre autour de vous. Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus et quand l'heure de la mort approchera vous pourrez mourir heureux en pensant que vous n'avez pas perdu

vos temps et que vous avez fait de votre mieux. Soyez prêts à vivre heureux et à mourir heureux. Soyez toujours fidèles à votre promesse d'éclaireurs même quand vous serez adultes, et que Dieu vous aide.

Votre ami Baden-Powell. »

J.-J. Dessoulavy.

Ascension de l'Everest

Plein-air

Pour degré supérieur ou classes à plusieurs degrés, jouée le 8 juillet 1956 par la section de gymnastique du corps enseignant du district d'Echallens, sur le parcours Le Rocher-Chasseron.

Cette « ascension » fera l'objet d'une journée entière, sur un parcours en pente avec arrivée à un point culminant. Le maître devra demander la collaboration d'au moins un arbitre ; il donnera lui-même les départs et s'occupera de l'arbitrage au camp de base. L'arbitre, pendant ce temps, préparera le matériel au camp I et arbitrera le passage des équipes à ce poste. Le maître, du poste de départ, rejoindra directement le camp II ; l'arbitre fera de même pour le camp III et ainsi de suite jusqu'au sommet.

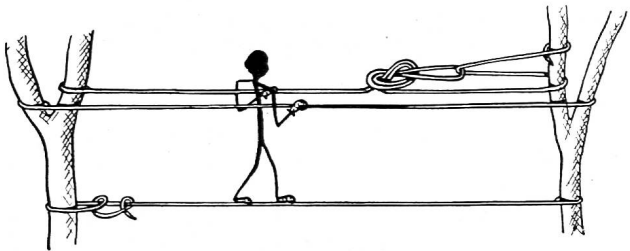
Au début de la matinée, toute la classe est amenée au point de départ de l'expédition, et divisée en équipes. Chaque équipe, commandée par un alpiniste, est formée de sirdars et de sherpas ; elle va s'efforcer d'arriver au sommet de l'Everest.

Le maître doit mettre sa classe dans l'ambiance de l'expédition dès le départ. En effet, il s'agit de monter le camp de base et de franchir, par un pont de cordes fixe, la grande rimaie pour atteindre le glacier.

Camp de base

Toute l'expédition collabore à la construction du pont fixe : 3 cordes sont nécessaires (ou 6 « cordes à presser » nouées par un nœud plat en leur milieu).

Le pont de cordes : entre deux arbres, si possible par-dessus un ruisseau, à deux ou trois mètres de hauteur.



nœud d'amarre aux 3 cordes nœud de tendeur aux 3 cordes

Arbitrage : le maître.

Camp de base : départ toutes les 5 minutes.

Départ : Inventaire du matériel à emporter : chaque équipe regarde pendant 3 minutes 20 objets usuels qui lui sont présentés : il s'agit de mémoriser les noms de ces objets.

A construire en cours de route : une flèche.

Première difficulté au départ : franchir la rimaie par le pont de cordes ; chaque équipier qui réussit le passage fait gagner 2 points à sa cordée.

A l'autre extrémité du pont de cordes, un écriteau indique :

« Brouillard !

Marchez en visés par 48 % pendant 425 m. »

signé : « L'équipe de reconnaissance. »

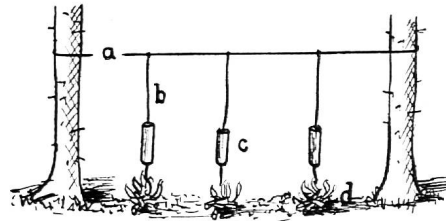
Camp I

a) Arrivée de la visée (arrivée exacte : 5 points). Arbitrage : un aide.

b) Il s'agit d'allumer un feu pour se réchauffer avant le bivouac le plus possible (attribution des points d'après le temps le plus court mis par les équipes : 5 pts, 4 pts, etc.).

Pour corser cette épreuve, on préparera des pétards de la manière indiquée ci-dessous :

(Pétards pour effrayer les étourneaux à acheter dans les drogueries.)



a) cordetette ; b) ficelle ; c) pétard ; d) feu.

Remise à chaque équipe d'une feuille de journal et de 3 allumettes. Le temps est compté de ce moment jusqu'à l'éclatement du pétard.

A la fin de l'épreuve, l'aide indique le cheminement pour arriver au

Camp II. Apparition de l'« Horrible homme des neiges ». Arbitrage : le maître.

Des traces ont été découvertes ; du reste, voici la silhouette du mystérieux yeti contre un arbre.

Tir à l'arc : chaque « tigre » tire la flèche qu'il a construite avec un arc fourni par l'arbitrage. (Chaque touché : 2 points).

Puis départ vers le

Camp III. Orientons-nous ! Arbitrage : un aide.

Les boussoles ont été retirées. Avec deux bâtons (piolets !), construire une rose des vents. Indiquer le Nord. (Nord juste : 5 points). Ensuite, marche vers le

Col sud. Arbitrage : le maître.

a) Il s'agit de faire l'inventaire de son matériel écrire le nom des 20 objets observés au départ (20 objets : 5 pts ; 19 : 4 pts, etc.).

b) Des végétaux ont été apportés jusqu'ici par le vent qui souffle en tempête ; il s'agit d'identifier ces rameaux (5 rameaux juste : 5 pts).

Enfin, départ pour le

Sommet. Arbitrage : un aide.

Nous voici au sommet : plantons notre drapeau ! Admirez la vue ! Identification de 5 villages, sommets, etc. (5 points).

L'heure d'arrivée est notée : l'équipe qui a fait le meilleur temps est gratifiée de 5 points.

Le classement des équipes se fait d'après la feuille de route que chaque équipe a reçue au départ. L'arbitrage y note à chaque passage les points obtenus.

Matériel pour ce jeu :

- 3 cordes,
- 20 objets,
- autant de boussoles que d'équipes (à demander à l'I.P.),
- pétards - journaux - allumettes,
- silhouette du yeti,
- un arc
- 2 bâtons droits,
- papier - crayons,
- 5 rameaux,
- feuille de route.

<i>Montée à l'Everest</i>	
Camp de base :	
Heure de départ :	
Pont de cordes :	
Camp I :	
arrivés visée :	
temps :	
feu :	
points :	
Neutralisation pour le bivouac :	
une demi-heure :	
Camp II :	
Attention à l'horrible homme des neiges !	
touchés :	
Camp III :	
Orientons-nous !	
nord :	
Col sud :	
matériel :	
végétaux :	
Enfin au sommet !	
Admirons la vue !	
Heure d'arrivée :	
Neutralisations :	
Temps total :	
Temps réel :	
points :	
Rang :	
total des points :	

J.-L. Cornaz.

LE FEU (fragment)

*Je fis un feu, l'azur m'ayant abandonné,
Un feu pour être son ami,
Un feu pour m'introduire dans la nuit d'hiver
Un feu pour vivre mieux.*

*Je vécus au seul bruit des flammes crépitantes,
Au seul parfum de leur chaleur.*

Paul Eluard (Pour vivre ici)

L'HOMME CHANGEANT ET DIVERS

*L'un va, l'un court, et l'autre vient ;
L'un est parti, l'autre revient ;
L'un est joyeux, l'autre est courcé ¹ ;
L'un est farceur, l'autre est farcé ² ;
L'un est chagrin, l'autre avenant ;
L'un est franc, et l'autre tannant ³.
Celle-ci aime celui-là ;
L'un va par ci, l'autre par là ;
L'un est pesant comme une enclume,
L'autre est pesant comme une plume.
L'un est trop gras, l'autre trop maigre ;
L'un est piteux, l'autre est allègre.
On fait ceci, on fait cela,
L'un va de çà, l'autre de là ;
L'un est à cheval, l'autre à pié,
L'un est guettant, l'autre épié ;
L'un va le pas, l'autre le trot ;
L'un en a peu, l'autre en a trop.*

Anonyme
(Sotie, probablement du XVe siècle)

Dès 15 ans.

¹ Courroucé.
² Participe passé disparu. pour dire joué, dupé.
³ Mot demeuré dans le parler populaire.

COURRIERS

1. 2 autos séparées par 428,4 km. vont à la rencontre l'une de l'autre. L'une fait 64 km-h. et l'autre 72 km-h. en moyenne. Au bout de combien de temps et où se rencontreront-elles ?
2. 2 trains séparés par 1093,3 km. vont à la rencontre l'un de l'autre. L'un roule à 52 km-h. et l'autre à 122 km-h. Quand et où se rencontreront-ils ?
3. A 8 h. 20 min. un piéton part de A. à la vitesse de 6,3 km-h. ; 3 h. 1/4 après, un cycliste qui roule à 21 km-h. part à sa rencontre de la localité B. située à 36,400 km. de A. Quand et où se rencontreront-ils ?
4. Un cycliste qui roule à 18 km-h. part de A. 2 h. 20 min. plus tard un scootériste qui fait 48 km-h. part à sa poursuite. Quand et où le rattrapera-t-il ?
5. Un scooter qui va à 36 km-h. part à 8 h. 05 min. ; 2 h. 10 min. après, une auto qui roule à 60 km-h. le poursuit. Quand et où le rattrapera-t-il ?

Réponses :

1. Au bout de 3 h. 9 min. à 226,8 km. de B.
2. 6 h. 17 min. à 326,73 km. de A. ou 766,56 km. de B. par défaut.
3. 12 h. 10 min. à 12,25 km. de B.
4. A 67,2 km. de A., 1 h. 24 min. après son départ.
5. A 13 h. 30 min., à 195 km. du départ.

Ph. N.

BIBLIOGRAPHIE

La nouvelle technique du ski : Le jeu de jambes (Godille, Wedeln, Slalom) — technique autrichienne —, par Jean Juge. Un volume format oblong 12×21 cm., 48 pages, nombreux croquis et photos, broché sous couverture illustrée en couleurs, acétatée. Librairie Payot, Lausanne, 1957.

Jean Juge, théoricien et entraîneur de ski bien connu chez nous, dont le livre sur le ski de rotation-avancé, aujourd'hui épuisé, fit autorité il y a une dizaine d'années, présente une analyse remarquablement claire du nouveau style mis en vedette par les champions autrichiens. Sans un mot inutile, images à l'appui, il permet à qui veut le suivre d'apprendre cette technique dont parlent aujourd'hui tous les skieurs. Mais qu'est-ce au juste que le *jeu de jambes* ? Laissons l'auteur répondre lui-même à la question :

« Les difficultés de plus en plus grandes imposées ces dernières années dans les concours internationaux

de slalom et descente ont obligé les coureurs à modifier leur technique pour augmenter leur vitesse et leur sûreté.

On se trouve maintenant dans cette situation paradoxale : les champions ne pratiquent pas le ski comme ils l'enseignent. Mais les élèves qui voient clair veulent skier selon la « technique moderne ».

En quoi consiste cette technique moderne ?

Sommairement, on peut dire qu'elle est caractérisée par un « jeu de jambes » qui fait intervenir les parties du corps les plus rapprochées des skis : chevilles et genoux. Le buste a un rôle moins actif et ne fait que des mouvements de compensation.

Dans sa forme la plus raffinée, le jeu de jambes permet une rapide succession de virages par des mouvements circulaires des jambes, tandis que le buste reste presque face à la pente. Ce style est connu sous le nom de *godille* ou *Wedeln*.

Beaucoup de skieurs, séduits par cette « danse de serpent », désirent en connaître la technique détaillée, et ce livre s'adresse spécialement à eux. »

ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS NEUCHÂTELOIS ET JURASSIENS

L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens aimerait avoir l'occasion de créer un contact amical et fructueux entre gens de lettres et enfants de nos écoles.

Ce contact pourrait être établi par la présentation de courtes causeries (40 minutes environ), simples, directes, adressées généralement aux élèves (primaires ou secondaires) des 7^e, 8^e et 9^e années.

Les écrivains suivants seraient, pour cet hiver, disposés à tenter l'expérience :

Auteurs neuchâtelois	Sujets	Dates
Mme Dorette Berthoud Le Grand-Verger, Areuse	Images d'Amérique.	à convenir
M. Pierre Bovet Grandchamp, Areuse	Archives et bibliothèques. Comment elles vous aident à traiter un sujet d'histoire.	n'importe quand
M. Georges Méautis Crêt-Taconnet 40, Neuchâtel	Comment j'ai écrit un roman.	lundi ou vendredi matin après-midi sauf le jeudi
M. Eugène Porret Crêt-Rossel 7, La Chaux-de-Fonds	Trois mois au Cameroun, avec projections et film.	à convenir
M. Jacques Petitpierre Evole 2, Neuchâtel	Voyage et séjour à Jérusalem.	n'importe quand
Auteurs jurassiens	Sujets	Dates
M. Francis Bourquin 8, rue des Bergers, Bienne	Lecture de poèmes avec commentaires. De quelques poètes jurassiens. Parlons de poésie.	à convenir
M. J.-R. Fiechter Coulouvrenière 21, Genève	L'Égypte dans mon miroir.	n'importe quand
M. Marcel Matthey Unterer Kanalweg 260 Nidau-Bienne	Dans les coulisses d'un écrivain.	n'importe quand
M. J.-P. Pellaton 12, chemin des Mésanges, Bienne	Comment on écrit une nouvelle. Comment on écrit un conte. Faut-il de l'imagination pour inventer une histoire ?	à convenir
M. Robert Simon Malleray	Aspects et tendances de la poésie contemporaine. Lecture de poèmes avec commentaires.	à convenir

(Ces causeries, en principe gratuites, pourraient être, si possible, honorées d'un cachet de 40 francs pour frais de déplacement.)

Nous serions heureux que MM. les directeurs d'écoles qui désireraient favoriser de telles rencontres prennent directement contact avec les auteurs qu'ils aimeraient inviter.

Pour précisions éventuelles, M. Robert Simon, directeur à Malleray, membre du Comité de notre association, renseignerait volontiers.

Dans l'espoir que cette initiative sera bien accueillie, l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens souhaite bon trimestre et succès aux élèves de nos écoles.

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.

Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre presseur de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie

LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES

Histoire

DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'À NOS JOURS

Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

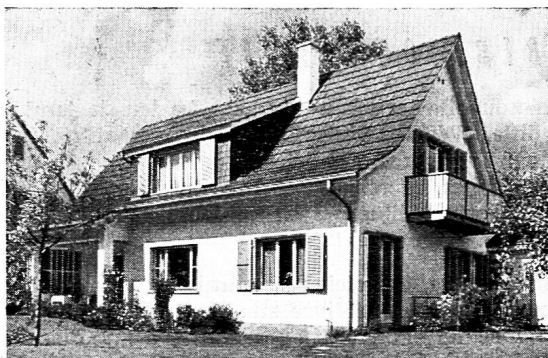
L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21x27).

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. **Aucune obligation d'achat.**

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE
GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

5, Corratierie Genève Tél. (022) 24 02 87



Comment construire «votre» maison?

Demandez le conseil de Winckler S.A., la plus ancienne organisation suisse spécialisée dans la construction de maisons familiales : villas « Novelty », bungalows, chalets, maisons « Multiplan ».

Notre bureau d'architecture, où collaborent des techniciens qui ont une grande expérience de l'habitation familiale, réalisera, au mieux de vos intérêts et à votre entière satisfaction, la maison correspondant à vos goûts et à vos habitudes, une maison bien faite et soignée jusque dans ses plus petits détails.

Demandez, sans frais ni engagement, la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « sept avantages Winckler ».

 **WINCKLER S.A. FRIBOURG**

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Ecole Pratique Emile Blanc

LAUSANNE

Place Bel-Air 4

Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 24 avril 1957 à 14 heures

PAQUES

Voyages accompagnés

Culture et Tourisme

Été: Danemark-Suède (avec concours)

Espagne, Italie,
Rome, Paris, etc.
de 8 à 16 jours
180.-, 205.-, 245.-

15, rue du Midi, Lausanne

La meilleure reproduction en **6 couleurs à la fois** par l'hectographe suisse



CITO MASTER 115

LE PLUS VENDU DANS LES ÉCOLES ROMANDES

Repr. P. Emery Pully
tél. (021) 28 74 02

Fabr. CITO S.A. Bâle
tél. (061) 34 82 40

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

L'ENFANT
MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE
PRODIGE